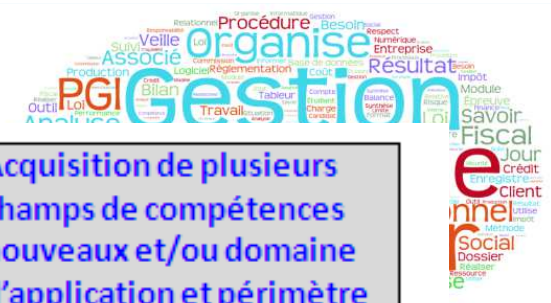


1.1. Positionnement du diplôme



- 3 viviers de recrutement
- Évolution du paysage : bacpro Gestion Administration, art 33 loi ESR
- Positionnement/DUT perçu comme généraliste alors que le BTS est plus spécialisé
- DCG
- BTS AGPME

1.4. Les parcours professionnels



| Point de départ | de | Approfondissement des compétences | Acquisition d'un champ de compétences nouveau (technique ou managérial) | Acquisition de plusieurs champs de compétences nouveaux et/ou domaine d'application et périmètre de responsabilité différents |
|---------------------|----|--|--|--|
| | | Assistant administratif en entreprise (connaissance des règles et procédures administratives de l'entreprise d'accueil, utilisation des logiciels de l'entreprise d'accueil) | Comptable en entreprise (gestion des relations avec les partenaires, comptabilité générale et analytique, connaissance de l'entreprise, utilisation des outils de gestion) | Gestionnaire Ressources humaines (gestion administrative des ressources humaines, techniques de paie, droit social et droit du travail, connaissance des acteurs RH) |
| Assistant comptable | | | Technicien paie (techniques de paie et déclarations sociales, droit social, logiciels de paie, rédaction des contrats de travail) | |
| | | | Chargé de mission expertise comptable (connaissances comptables, conseil client) | Assistant audit (organisation des dossiers d'audit, normes et réglementation applicables en matière d'audit) |
| | | | | Collaborateur comptable (connaissances comptables, encadrement de collaborateurs, pilotage de la relation client) |

3.1 Présentation des processus

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Informations comptables et financières internes (Plan de comptes, Grand livre, balance des comptes, documents de synthèse), Différentes procédures mises en place dans l'entité, consignes de sécurité et de confidentialité, Règles comptables et fiscales applicables dans l'organisation, y compris en matière de TVA, Dossiers clients, dossiers fournisseurs, Documents relatifs aux procédures judiciaires concernant les clients, Documents provenant des fournisseurs (format papier ou dématérialisés), de la banque, de l'administration, Documents émis par l'organisation, procédures de contrôle interne, Descriptif d'opérations réalisées par l'organisation. |
| <p>Equipements et logiciels</p> <ul style="list-style-type: none"> Poste de travail en réseau et tout moyen d'accès aux ressources, à des sites officiels, Outils collaboratifs, intranet, bases documentaires, gestion électronique des documents, Logiciels de bureautique, messagerie électronique, Outils de communication, Progiciel de gestion intégré (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) et logiciels professionnels, Base de données accompagnant le PGI, Logiciels de récupération des données bancaires éventuellement. |
| <p>Liaisons fonctionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> En interne et en fonction du degré de structuration : service commercial, service technique, service comptabilité clients, service comptabilité fournisseurs, En externe : banque, organisme financier, client, fournisseur de biens et services et d'immobilisations, administrations, professionnels de l'expertise comptable. |
| <p>Autonomie et responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Autonome dans toutes les activités, Responsable dans les petites entités en liaison fonctionnelle avec les professionnels de l'expertise comptable, Sous l'autorité directe du responsable du service comptabilité dans les grandes entreprises ou des professionnels de l'expertise comptable. |
| <p>Evénements déclencheurs</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.2 - Réception de documents commerciaux, 1.3 - Réception de flux d'information comptable liés aux opérations commerciales avec un client, 1.4 - Echancier ou réception d'informations relatives à un client, 1.5 - Réception d'informations liées à une opération commerciale avec un fournisseur, 1.6 - Réception d'informations en provenance de la banque, 1.7 - Dysfonctionnements relatifs à l'organisation comptable, ou formulation d'une demande. |

RESULTATS ATTENDUS

| |
|---|
| <p>Traitement comptable des opérations commerciales nécessitant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une analyse du SIC et de l'organisation comptable, La qualité de la veille réglementaire, Un repérage des textes réglementaires adaptés à la situation et leur analyse pertinente, un comportement conforme à la déontologie, aux obligations et aux normes d'exercice de la profession, Le respect et la mise en œuvre des procédures, L'identification, et la vérification des documents commerciaux, la mise à jour des dossiers, L'application des méthodes en vigueur dans l'organisation et adaptées aux situations, La mise à jour des dossiers, Un repérage et un signalement des anomalies éventuelles, Des analyses répondant aux besoins des utilisateurs, Une communication écrite et orale afin de documenter les choix et de présenter les résultats, Une utilisation pertinente des ressources offertes par l'environnement numérique, La capacité à s'adapter à la spécificité des activités, et à des aléas liés à des opérations inédites ou à une évolution de la réglementation. |
|---|



P1 – CONTROLE ET TRAITEMENT COMPTABLE DES OPERATIONS COMMERCIALES

Activité 1.1. : Analyse du système d'information comptable (SIC)

| 1.1.1. Identification des caractéristiques du SIC dans l'entreprise et ses acteurs | | |
|---|---|---|
| Données | Savoirs associés | Limites |
| <ul style="list-style-type: none"> - Une situation professionnelle, - Un schéma d'organisation du SIC, - Des informations comptables et financières internes (plan de comptes, Pièces justificatives, journaux, grand livre, balance des comptes, documents de synthèse), - La documentation comptable et juridique de référence (PCG...), - Des consignes de tenue des dossiers dans l'entité et exigences en matière de confidentialité et sécurité, - Un environnement numérique, un PGI (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) avec sa base de données (modèle relationnel), - Des documents comptables liés à cette situation. | <ul style="list-style-type: none"> - forme de l'entreprise (entreprise publique/privée, entreprise individuelle, EURL, SARL, SA, SAS) et ses caractéristiques (chiffre d'affaires prévisionnel ou effectif), - Différentes formes de comptabilité (comptabilité privée et comptabilité publique), - Notion d'information, - Gestion de l'entreprise : finalités, activités, processus, contrôle, - Métiers de la comptabilité, - Information comptable et information de gestion : obligations comptables et fiscales, comptabilité de gestion et financière, - Charges, produits, immobilisations, capitaux, - Système d'information comptable : principes et caractéristiques, rôle du PGI, - Evénements, opérations, transactions, flux, stocks, - Rôle et fonctions de la comptabilité, - Saisie, mémorisation, enregistrement de données, - Communication des informations obtenues. | <p>Dans cette situation, l'étude du SIC se limite à des organisations ou à des domaines simples.</p> <p>Résultats attendus</p> <p>La présentation de l'architecture et la configuration du SIC, afin de repérer les composantes, les différents liens entre les services de l'organisation (liens internes), les ressources et les acteurs externes (clients, fournisseurs, banques, administrations...).</p> <p>La caractérisation d'un système d'information dans ses différentes dimensions</p> |
| Compétences | | |
| Se situer et identifier le rôle et les ressources du système d'information comptable en termes de traitement d'informations. | | |

| 1.1.2. Repérage de l'organisation comptable : la hiérarchie des travaux comptables | | |
|---|---|---|
| Données | Savoirs associés | Limites |
| <ul style="list-style-type: none"> - Idem 1.1.1. + - Une analyse du SIC. | <ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchie des travaux comptables et système comptable : de la pièce justificative aux documents de synthèse (journal, grand livre, balance), - Enregistrement comptable, principe de la partie double - Rôle du PGI dans ces traitements, - Modèle événement : résultat avec acteurs. | <p>L'étude des comptes consolidés est exclue.</p> <p>Résultats attendus</p> <p>La présentation (sous forme d'un rapport) de l'organisation comptable afin de faire ressortir les étapes de la saisie des pièces comptables à la présentation des documents de synthèse,</p> <p>L'interprétation ou l'élaboration du schéma du processus organisationnel,</p> <p>Le repérage des acteurs de l'organisation et de leur rôle dans les activités,</p> <p>L'identification des besoins d'information des acteurs.</p> |
| Compétences | | |
| Décrire et adapter l'organisation comptable et la hiérarchisation des étapes de réalisation des travaux comptables (comptes, journaux, procédures...) en fonction des contingences. | | |

II-g UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

| Niveau compétences | Unités | U11 Culture générale et expression | U12 Langues vivantes étrangères | U13 Mathématiques appliquées | U5 Economic, Droit et management | Traitement et contrôle des opérations comptables fiscales et sociales | | U6 Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière | U8 Parcours de professionnalisation |
|--|--------|--|---------------------------------------|---------------------------------|---|---|--|---|---|
| | | | | | | U41 Etude de cas | U42 Pratiques comptables fiscales et sociales | | |
| 31 Culture générale et expression | | | | | | | | | |
| 32 Langues vivantes étrangères | | | | | | | | | |
| 33 Mathématiques | | | | | | | | | |
| 34 - Economic, droit et management | | | | | | | | | |
| 35 - P1 | | | | | | Seuf A11, A17, | Méthodes issues de P1, P2, P3, P4 pour traiter des compétences relatives de P7 | | A11, A17, |
| 36 - P2 | | | | | | Seuf A21, A22 | | | A21, A22 |
| 37 - P3 | | | | | | Seuf, A31, A33 | | | A31, A33 |
| 38 - P4 | | | | | | Seuf A41, A44 | | | A41, A44 |
| 39 - P5 | | | | | | | | | |
| 310 - P6 | | | | | | | | | |
| 311 - P7 | | | | | | | | | |

->
SO

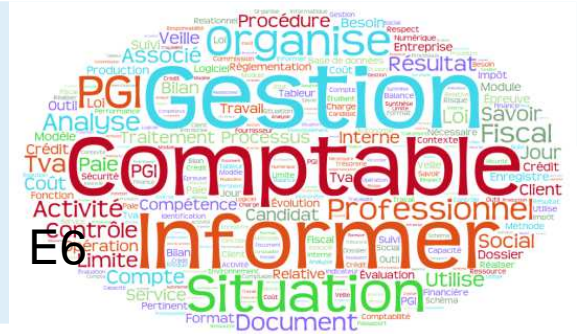
P2 – Contrôle et production de l'information financière

ACTIVITÉS

| |
|---|
| 2.1. Conduite d'une veille réglementaire nécessaire à l'établissement des comptes |
| 2.1.1. Identification des évolutions de la réglementation comptable et fiscale, |
| 2.1.2. Formulation de propositions et conseils sur les options comptables favorables. |
| 2.2. Constitution de l'entreprise et évolution du capital |
| 2.2.1. Identification des opérations relatives à la constitution de l'entreprise, |
| 2.2.2. Enregistrement des opérations comptables relatives à l'augmentation de capital. |
| 2.3. Réalisation des opérations d'inventaire |
| 2.3.1. Réalisation, enregistrement, contrôle des travaux d'inventaire relatif aux clients, aux fournisseurs et aux stocks, |
| 2.3.2. Réalisation, enregistrement, contrôle des travaux d'inventaire relatifs aux immobilisations, |
| 2.3.3. Ajustement des comptes de gestion et apurement des comptes d'attente, |
| 2.3.4. Traitement des provisions réglementées et des amortissements exceptionnels, |
| 2.3.5. Réalisation des contrôles nécessaires et proposition d'évolutions dans les procédures d'inventaire – Mise à jour du dossier de révision. |
| 2.4. Production des comptes annuels et des situations intermédiaires |
| 2.4.1. Identification des opérations à réaliser pour la production des comptes annuels et des situations intermédiaires, |
| 2.4.2. Préparation des comptes annuels et des situations intermédiaires, |
| 2.4.3. Présentation des projets de comptes annuels ou de situations intermédiaires. |
| 2.5. Suivi comptable des travaux relatifs à l'affectation des résultats |
| 2.5.1. Présentation d'un projet de répartition du résultat aux organes de direction, |
| 2.5.2. Enregistrement des opérations comptables nécessaires et obligatoires, |
| 2.5.3. Mise à jour des documents de synthèse suite à la répartition du résultat. |
| 2.6. Sauvegarde et archivage des documents comptables |
| 2.6.1. Sauvegarde et archivage des documents de synthèse et des situations intermédiaires, |
| 2.6.2. Réponse à une demande de contrôle extérieure. |
| 2.7. Production d'informations nécessaires à la consolidation |
| 2.7.1. Caractérisation de l'entreprise dans le périmètre de consolidation, |
| 2.7.2. Participation à la réalisation de retraitements simples. |
| 2.8. Contribution à la performance du processus « Contrôle et production de l'information financière » et la recherche de la sécurisation des opérations |
| 2.8.1. Présentation des caractéristiques de l'organisation du processus « Contrôle et production de l'information financière », |
| 2.8.2. Analyse du processus « Contrôle et production de l'information financière ». |

E4

E6





P 7 - Fiabilisation de l'information comptable et du système d'Information (SI)

ACTIVITES

| |
|--|
| <p>7.1. Recherche d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> 7.1.1. Caractérisation du SI 7.1.2. Evaluation des besoins d'information 7.1.3. Mise en œuvre des méthodes de recherche d'information 7.1.4. Réalisation d'une veille informationnelle |
| <p>7.2. Gérer les informations de l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> 7.2.1 Contrôle de la fiabilité des informations, 7.2.2. <u>Maintien</u> de la fiabilité et de la sécurité des informations, 7.2.3. Structuration des informations |
| <p>7.3. Contribuer à la qualité du système d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> 7.3.1. Optimisation du traitement de l'information 7.3.2. Participation à l'évolution du système d'information, 7.3.3. Participation à la sécurité du système d'information, |

Évaluation dans le cadre de E4 et E5 en prenant appui sur des situations ancrées dans les processus métier

II - le RÈGLEMENT D'EXAMEN

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION

| BTS COMPTABILITÉ ET GESTION | | | | | | | | |
|---|--------|--------|--|---------------|--|---------------------|--|--|
| Intitulés et coefficients des épreuves et unités | | | Voir annexe dans un établissement public ou privé sous contrat (CFA ou section d'apprentissage public) | | Normative pour l'évaluation des CFA ou section d'apprentissage public (habilité) | | Normative dans un établissement privé (CFA ou section d'apprentissage public) (habilité) | |
| Épreuves | Unités | Coeff. | Forme | Durée | Évaluation en cours de formation | Forme ponctuelle | Durée | |
| E.1. Culture générale et expression | U1.1 | 4 | Ponctuelle Écrite | 4 heures | 3 situations d'évaluation | Écrite | 4 heures | |
| | U1.2 | 3 | Ponctuelle orale | 20 minutes(1) | 2 situations d'évaluation | Ponctuelle orale | 20 minutes(1) | |
| | U2 | 5 | CCP 3 situations d'évaluation | 2*25 minutes | 3 situations d'évaluation 2*25 minutes | Écrite | 2 heures | |
| E.2. Économie, droit et management | U3.1 | 5 | Ponctuelle Écrite | 4 heures | 3 situations d'évaluation | Écrite | 4 heures | |
| | U3.2 | 3 | Écrite | 2 heures | 3 situations d'évaluation | Écrite | 2 heures | |
| E.3. Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales | U4.1 | 6 | Écrite | 4 heures | 1 situation d'évaluation | Écrite | 4 heures | |
| | U4.2 | 4 | CCP 3 situations d'évaluation | | 2 situations d'évaluation | Orale pratique | 30 minutes | |
| E.4. Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière | U.5 | 3 | CCP 3 situations d'évaluation | | 3 situations d'évaluation | Orale pratique | 30 minutes | |
| E.5. Parcours de professionnalisation | U.6 | 3 | Écrite Orale | 30 minutes | Écrite Orale | Écrite Orale | 30 minutes | |
| E.6.1 ¹ Langue vivante (Anglais) | U.6.1 | | Écrite | 20 minutes(1) | Ponctuelle Orale | Orale | 20 minutes (1) | |
| E.6.2 Approfondissement local | U.6.2 | | Écrite | 20 minutes(1) | Ponctuelle Orale | Orale | 20 minutes (1) | |



